



Imprimer un article

Imprimer | Fermer la fenêtre

**ACCIDENT.****Un ouvrier meurt écrasé par une cabine d'ascenseur**

**Un employé, chargé de la remise aux normes d'un ascenseur, a été écrasé, hier, par la chute de la cabine, à Paris, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. L'un de ses collègues est grièvement blessé. Le drame relance la polémique sur l'entretien de ces appareils.**

UNE CABINE d'ascenseur en chute libre venant s'écraser sur deux techniciens en train de travailler au fond de la fosse. C'est cet improbable scénario qui semble s'être déroulé, hier matin, dans un immeuble au 57, avenue du Maine à Paris (XIV<sup>e</sup>). L'un des ouvriers est mort, le deuxième, grièvement blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital Cochin, et un troisième est terriblement choqué. Triste ironie du sort, ces techniciens étaient en train de mener à bien la mise aux normes et la modernisation des ascenseurs de cette copropriété, comme la loi l'impose désormais. Une enquête de police a été ouverte pour tenter de comprendre comment cette cabine a pu se décrocher et pour quelle raison elle n'était pas sécurisée alors que des professionnels travaillaient dans la cage.

**« Des travaux perturbés par des imprévus techniques »**

« Nous avons entendu l'ascenseur tomber puis un grand fracas. Les deux hommes étaient en dessous », raconte, choqué, Maurice Haag, le président du conseil des copropriétaires. Les pompiers ont dû désincarcérer les deux victimes, bloquées sous l'amas de ferrailles. Depuis trois mois, les travaux de réfection des quatre ascenseurs avaient débuté dans cet immeuble, construit dans les années 1950. Le maître d'oeuvre en avait confié la réalisation à une société partenaire et agréée par le fabricant Schindler, après l'accord de l'assemblée des copropriétaires.

En mars, la cage d'escalier de gauche avait fait l'objet de travaux par ces mêmes techniciens. Les ascenseurs fonctionnent depuis parfaitement. « Des travaux perturbés, cependant, par des imprévus techniques », souligne Christine Michel, l'une des résidentes de l'immeuble. Certains évoquent un retard de trois semaines sur le planning pour les deux premiers ascenseurs. « Ce retard était dû, en fait, à un défaut sur un disjoncteur tout neuf qui provoquait des pannes en série. Il a fallu du temps pour identifier le problème et le résoudre », rectifie M. Haag. Fin avril, une assemblée de copropriétaires a été quelque peu « houleuse », car chaque corps de métier intervenant sur ce chantier se rejetait la responsabilité du retard.

Finalement, le délai de livraison initial du chantier allait être presque respecté, comme le cahier des charges l'imposait. La date du 20 juin, d'abord prévue, n'avait été reportée que d'une semaine.

Hier, le responsable des copropriétaires et d'autres habitants de cet immeuble, tous « émus et bouleversés », ont prévu de lancer une collecte pour venir en aide à la famille du technicien tué dans cet accident, inexpliqué pour le moment.

**Une mise aux normes obligatoire**

Les travaux de modernisation des ascenseurs sont désormais obligatoires. Certains appareils affichent plus de soixante ans au compteur et l'ascenseur reste l'un des transports en commun les plus répandus, avec une centaine de millions de passagers par jour. La moitié des 500 000 appareils ont plus de vingt ans, selon la Fédération professionnelle. Une première phase de travaux - dont l'échéance, initialement prévue en juillet, vient d'être reportée de deux ans - consiste notamment à sécuriser les portes palières et protéger les portes coulissantes contre les chocs.

D'autres étapes concernent la sécurité mécanique des engins.

Des travaux lourds, délicats et coûteux. Cette modernisation a été imposée après de nombreux accidents mortels, impliquant souvent des enfants et survenus notamment dans des cités où les ascenseurs mal entretenus étaient aussi l'objet de dégradations à répétition.

[Jean-Marc Ducos](#)

Le Parisien , dimanche 08 juin 2008



PARIS (XIVe), HIER. Le drame s'est produit dans la cage de cet ascenseur, où travaillaient deux techniciens. (LP.)

 [Imprimer](#) | [Fermer la fenêtre](#) 

Droits de reproduction et de diffusion réservés © **Le Parisien 2005**